

RÉSOLUTION 287-06
Date d'adoption : 21 novembre 2006
En vigueur : 22 novembre 2006
À réviser avant :

MISE EN DISPONIBILITÉ DE MOBILIER ET D'ÉQUIPEMENTS EXCÉDENTAIRES

École ou service :

DESCRIPTION DES ARTICLES

Quantité	Description	Numéro de série (s'il y a lieu)	Valeur unitaire de remplacement *	Valeur totale de remplacement*
Ex : 25	Tables	Inconnu	100,00\$	2 500,00\$ ch
-				
TOTAL				

Personne ressource : _____

Numéro de téléphone : _____

Méthodes de mise en disponibilité

<p>Valeur de moins de 1 000\$</p> <p>1. Courrier électronique (First-Class) _____</p> <p>2. Annonce à la communauté _____</p> <p>3. Envoi au rebut _____</p>	<p>Valeur de plus de 1 000\$</p> <p>1. Courrier électronique (First-Class) _____</p> <p>2. Annonce à la communauté _____</p> <p>3. Envoi au rebut _____</p>
--	---

* Pour toute question relativement à la valeur de remplacement, prière de communiquer avec le service des finances.